



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de la cohésion sociale**

Pôle des politiques sociales

Affaire suivie par Laetitia Dulion

Laetitia.dulion@jscs.gouv.fr

**Compte rendu de la réunion de coordination régionale aide alimentaire
26 janvier 2021**

Pilotage : DRCS / Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Participants (participants conviés et **présents**):

Structures invitées	Représentants
DRAAF	Théophile Parent , service régional de l'alimentation (SRAL)
Banques alimentaires (représentation régionale et départementales)	BA 59 : Jacques Devaux , président BA et Pierre Willefert , directeur BA BA 80 : Christian Becuwe , président BA et représentant régional des BA Hauts-de-France (représente pour cette réunion les BA 02, 60, 62 et 80)
Restos du cœur (représentation régionale et unités départementales)	Délégation régionale : Claudine Decroix et Hervé Brogniart
Croix rouge française (représentation régionale et départementales)	Président délégué régional : Jean-Luc Desmet DT 59 Annie Duflos, représentante de l'action sociale pour la Croix Rouge DT59. Brigitte Tourgosse Alain-Henri Gaillard DT 02 02 : Brigitte Gosse (excusée) Direction régionale : Lise Richer, chargée de mission (excusée)
Secours populaire français (représentations régionale et départementales)	SPF 59 : Jean-Louis Callens , secrétaire général et responsable des HDF SPF 62 : Serge Décaillon
Secours catholique (délégation interrégionale et représentations départementales)	SC délégation interrégionale : Bernard Schricke SC 02 : Laurent Guillard SC 59 : Catherine Hage, référente départementale pour le sud du département du Nord (Douai, Avesnes, Cambrai, Valenciennes) et Xavier Villette, représentant départemental pour le nord du département (Dunkerque et Lille). SC 60 : Pascal Fouque, vice-président SC80 :
ANDES	Valérie Gheeraert , animatrice réseau Nord - Pas-de-Calais Alexane Rombout Dias , animatrice réseau ANDES Picardie, Alsace-Lorraine et Champagne.
UDCCAS	UDCCAS02 : Amandine Mona UDCCAS59 : Pauline Durieu et Louisa Koussa UDCCAS62 : Annie Adancourt, Présidente (excusée représentée par le Nord) UDCCAS60 UDCCAS80 : Alexandra Thomas
URIOPSS	Julie Joncquel
SOLAAL	Cécile Peltier

ARS	Virginie Ringler Hinde Tizaghti
CROUS	Isabelle Danjou, responsable du service social du CROUS de Lille Emmanuel Parisis , Crous de Lille Raymond Carasset , Crous Amiens
SSTRN	Pauline Richebe

Déroulement de l'ordre du jour

1. Point sur l'actualité nationale et régionale (Commissaire à la lutte contre la pauvreté et DRCS)

- *Informations sur les AAP soutien aux associations de lutte contre la pauvreté :*

287 réponses ont été recensées sur la plateforme démarches simplifiées. Ceci montre la capacité des associations à se mobiliser. Le champ de l'appel à projets est très large. Les projets structurants sur l'accès aux biens essentiels, tout comme ceux ayant trait à de l'ingénierie de lancement de projets innovants seront regardés avec une attention particulière, notamment les coopérations qu'ils contiennent. Tous les projets ne pourront être accompagnés financièrement. Des demandes d'informations complémentaires pourront être sollicitées auprès des porteurs de projet.

- *AAP Tiers lieux alimentaires favorisant l'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel*

Cet appel à projets a été lancé le 12 janvier par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL). Celle-ci est en attente des lettres d'intention des opérateurs pour le 15 février. Les dossiers seront déposés ensuite sur la plateforme démarches simplifiées (délai 19 mars). L'enveloppe consacrée à cet appel à projet est nationale. Les associations sont invitées à se rapprocher des DDCS afin de pouvoir mettre en place un projet global et coordonné qui fasse effet levier.

- *Information sur les Appel à projets DRAAF (Théophile Parent)*

La DRAAF informe des différentes mesures en cours ou à venir :

- Mesure du plan de relance alimentation locale et solidaire (anciennement paniers fraîcheurs) : l'ouverture des candidatures est prévue le 28 janvier et peuvent être déposées au fil de l'eau jusqu'au 15 septembre et jusqu'à épuisement de l'enveloppe. 2M€ y sont consacrés.
Retrouver toutes les informations sur ce lien : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/France-Relance-AAP-pour-le>
- Mesure du plan de relance investissement dans le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
Retrouver toutes les informations sur ce lien : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/France-Relance-AAP-pour-le-soutien>
- Mesure du plan de relance petites cantines
Retrouver toutes les informations sur ce lien : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/France-Relance-Mesure-Petites>
- Mesure du plan de relance jardin partagés
Retrouver toutes les informations sur ce lien : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/France-Relance-un-AAP-projet-pour>
- Appel à projet national du Programme National pour l'Alimentation
Retrouver toutes les informations sur ce lien : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projet-national-et-appel-a>

Un logigramme est joint pour identifier les différents leviers.

Le commissaire à la lutte contre la pauvreté attire l'attention de l'ANDES sur l'objectif de création des épiceries solidaires.

2. Interventions

- *Présentation Interfel*

M. Varlet, Délégué Régional Ile de France et Hauts de France de l'association interprofessionnelle des fruits et légumes frais, présente un état des réflexions de l'interprofessionnelle fruits et légumes. (Cf. diaporama joint) avec cette volonté de rendre plus accessible les fruits et légumes et de réapprendre comment préparer et conserver ces aliments. L'organisation travaille déjà avec Solaal.

Les têtes de réseaux de l'aide alimentaire peuvent contacter directement M. Varlet (p.varlet@interfel.com) ou solliciter Solaal.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) intervient pour rappeler qu'il existe déjà de nombreuses actions dans le cadre du plan national nutrition santé (PNNS) et incluses dans le Projet Régional de Santé. L'ARS attire la vigilance sur les ateliers qui présentent certaines limites. Il existe des freins qui ne sont pas seulement liés aux questions d'accès aux denrées. L'ARS propose de diffuser une synthèse des outils qui existent déjà et sera présentée lors de la prochaine réunion.

3. Suite du LAB régional du 15 décembre 2020 (compte-rendu joint)

Valérie Gheeraert et Zohra Zarouri présentent l'état d'avancement des travaux de synthèse. Quelques sujets se dégagent qui peuvent être travaillés dès à présent :

- **La formation** : un plan de formation à établir à destination de l'ensemble des têtes de réseaux (un questionnaire de besoins a été adressé aux structures et sera envoyé à l'ensemble des participants à l'issue de la réunion) Les animateurs des GT5 (Valérie Gheeraert et Zohra Zaraoui), et GT13 (Julie Joncquel) sont invités à proposer un plan de formation commun en lien avec les têtes de réseau dans le cadre d'un groupe de travail dédié.
- **Les nouveaux publics** notamment les travailleurs pauvres, les étudiants. Le STTRN est invité à constituer un groupe de travail dédié en lien avec le GT5, les UDCCAS. Concernant les étudiants, il s'agit de renforcer les liens avec les CROUS dans le cadre des coordinations départementales.
- Les besoins en **contrats aidés**.

Le commissaire à la lutte contre la pauvreté précise que le travail de synthèse du LAB va se poursuivre. L'objectif est de produire un kit de bonnes pratiques. Un groupe de travail sera constitué spécifiquement pour travailler sur le sujet de la formation des bénévoles. Sur les nouveaux publics, il s'agit d'un sujet d'intérêt commun qui nécessiterait un groupe spécifique en raison des multiples interrogations générées.

Sur la question des contrats aidés, chaque réseau est invité à remonter à la DRCS un recensement des besoins en contrats aidés pour relai auprès de la Direccte.

La DRCS informe également que la DRAJES se propose de faire un point sur les différents dispositifs d'engagement au sein de l'instance de coordination.

Pauline Richebe du SSTRN intervient pour indiquer l'intérêt d'apporter une meilleure connaissance des salariés en vulnérabilité économique, l'aggravation de leur situation économique avec la crise. Il serait intéressant de partager les bonnes pratiques communes et également de pouvoir mailler avec les CCAS sur comment travailler avec les nouveaux publics.

Les UDCCAS vont échanger entre elles pour faire le lien avec les interventions du SSTRN.

4. CROUS : synthèse des informations et problématiques d'aide alimentaire des étudiants

- *Intervention de M. Parisis du CROUS Nord-Pas-de-Calais*

Une augmentation significative de la précarité des étudiants est constatée. Plusieurs mesures à fort impact ont été déclenchées :

- Augmentation des aides d'urgence, les demandes ont été multipliées par 4. Jusqu'à 90 000€ ont été distribués par semaine. Ces aides sont attribuées après évaluation sociale.
- Repas à 1€ : l'action a démarré en septembre 2020 pour les étudiants boursiers mais est désormais pour tous (180 000 étudiants concernés), ce qui a conduit à une hausse de la fréquentation de 40%.

La question de la présence des associations d'aide alimentaire sur le campus est posée. Les restos du cœur et le secours populaire sont présents. La difficulté, et donc la marge d'évolution, concerne l'équité territoriale à mettre en place. Sur la MEL, beaucoup de dispositifs existent. C'est plus compliqué sur les 18 autres implantations de l'Université. Le CROUS a peine à trouver des relais locaux.

Le littoral compte 25 000 étudiants. St-Omer et Cambrai sont de petites implantations et le bassin d'étudiants y est faible mais il peut y avoir des étudiants en précarité.

Le CROUS est invité à s'appuyer sur la cartographie de l'aide alimentaire pour identifier des lieux de distribution sur ces secteurs. http://hauts-de-france.drjcs.gouv.fr/spip.php?article1813&debut_articles_pagination=8

Les UDCCAS peuvent aussi être le relais.

- *Intervention de M. Carousset pour l'ex-Picardie.*

L'état des lieux est semblable mais dans une dimension plus réduite. La problématique est la même pour les sites distants comme Laon, Creil, Saint-Quentin et Beauvais. Ce sont des villes universitaires mais elles n'ont pas la même structuration que les grandes métropoles ni parfois de restaurants universitaires. Un travail sur ces localités pourrait être effectué afin d'obtenir une réponse au niveau de l'urgence alimentaire.

5. « Tour de table »

- *Banque alimentaire- représentation régionale*

M. Bécuwe informe qu'une convention de partenariat a été mise en place avec le CROUS d'Amiens pendant la pandémie. Aujourd'hui, les banques alimentaires constatent beaucoup de demandes d'étudiants étrangers.

Concernant l'appel à projets soutien aux associations de lutte contre la pauvreté, 2 dossiers ont été déposés.

Concernant la collecte de la banque alimentaire, la situation est contrastée. Les dons ont augmenté dans le Pas-de-Calais, ont baissé dans l'Oise et dans la Somme (-12,6%).

Une mise en concurrence a été lancée pour acquérir, pour la première fois, des produits d'hygiène grâce aux subventions versées. Les offres sont en cours d'instruction.

- *Banque alimentaire du Nord*

La collecte dématérialisée a été étendue à tout le groupe Auchan sur toute la France. Les 475 000€ annoncés dans la presse correspondent à cette collecte à l'échelle nationale. Les résultats exacts ne sont pas encore connus. Néanmoins la collecte a été aussi bonne voire meilleure que l'an dernier.

Le président de la Banque Alimentaire a indiqué qu'il était prêt à travailler à une solution alimentaire pour les demandeurs d'asile hébergés à l'hôtel mais il faut une association présente localement.

- *Les restos du cœur*

Mme Decroix informe que le nouveau président national des restos du cœur est Patrice Douret suite aux assemblées générales de décembre. Toutes les gouvernances sont installées dans les instances départementales.

Dans le cadre de l'appel à projets de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté, 2 projets ont été déposés.

Les restos du cœur continuent de s'adapter à la situation sanitaire mais inquiétude dans les centres où les bénévoles peuvent être touchés par la Covid. Les donateurs restent présents ce qui est réconfortant car l'association connaît une baisse de ressources avec le concert des enfoirés qui ne pourra pas s'effectuer en public. L'association continue à faire du lien social en l'adaptant au couvre-feu.

La collecte nationale du 1^{er} Weed-end de mars est en préparation.

- *Secours Populaire Français – Pas-de-Calais*

M. Decaillon indique que le SPF s'est aussi adapté au fur et à mesure de la situation. Est repéré un besoin d'accompagnement sur le fonctionnement notamment en ETP, donc l'association est intéressée par des contrats aidés.

Les structures locales accompagnent les jeunes en difficulté, chaque mois, ce sont 100 foyers supplémentaires qui demandent de l'aide. Les achats sont de plus en plus variés en essayant de faire travailler les entreprises locales.

- *ANDES*

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, il existe beaucoup de porteurs de projets pour des projets itinérants. L'Andes s'est engagée à accompagner 10 nouvelles épiceries en zones blanches. Les équipes revoient leur fonctionnement par rapport aux nouveaux publics (fonctionnement en drive, calcul du reste à vivre...) La hausse des bénéficiaires prend de l'ampleur notamment les épiceries étudiants (x 3 à 4).

M. Bécuwe sollicite un lien entre l'ANDES, la banque alimentaire du Pas-de-Calais et l'association épicerie sociale de Frévent pour améliorer les relations entre opérateurs. L'Andes confirme que la rencontre aura lieu.

En ex Picardie, l'actualité s'articule autour du webinaire de la commission des adhérents pour travailler sur les bonnes pratiques à essayer. Concernant les épiceries, elles travaillent à leur bilan 2020.

L'ANDES regrette l'absence de coordination sur le bilan et les outils demandés dans le cadre des demandes de subvention, notamment le partage d'indicateurs.

La DRCS prend bonne note en rappelant aussi que les sollicitations de bilan ont diverses motivations mais qu'une harmonisation reste un enjeu à la fois pour simplifier le recueil des indicateurs d'activité et permettre d'en assurer un suivi et des comparaisons.

- *UDCCAS*

Dans le Nord, les nouveaux élus sont en réflexion sur de nouvelles épiceries sociales et solidaires et pour travailler avec les acteurs de l'aide alimentaire. De plus en plus de maillage se crée autour de l'aide alimentaire. Un recrutement est en cours sur l'accès aux droits, la stratégie pauvreté, l'insertion. Des groupes de travail vont donc être lancés.

L'UDCCAS de la Somme (contribution écrite) est composée majoritairement de nouveaux élus. Ceux-ci, conscients des enjeux qui nous attendent notamment au regard de la situation sanitaire et sociale, s'emparent de la question alimentaire au même titre que la précarité. De ce fait le CA de l'UDCCAS qui a installé ses 5 commissions thématiques lors de sa séance du 27/11 dernier a décidé de mettre en place une commission « Alimentation – Précarité ».

Les commissions de l'UDCCAS de la Somme sont :

1. Logement
2. Précarité – Alimentation
3. Numérique
4. Mobilité – jeunesse
5. Santé – seniors – handicap

Souhaitées comme des instances représentatives de réflexion collective et de co-construction sur les thématiques de société traitées par les CCAS/CIAS, elles sont présidées par les administrateurs de l'UDCCAS et ouvertes à tous les CCAS/CIAS adhérents du départements (élus, administrateurs et techniciens). A l'occasion des commissions, l'UDCCAS invite des experts ou des personnalités qualifiées pour communiquer / présenter des sujets, initiatives, actions, dispositifs, appels à projets, à mettre en place ou à essayer.

Les commissions seront installées la 1^{ère} quinzaine de février.

- *URIOPSS HDF*

L'URIOPSS se met à disposition sur le volet alimentaire et hôtels pour faire le relais des banques alimentaires.

- *ARS HDF*

Dans le cadre du groupe technique national sur la précarité alimentaire, des actions sont mises en places sur la qualité de l'alimentation des publics vulnérables. Les projets peuvent être envoyés à l'ARS.

Prochaine réunion le 9 mars à 14h30